



**COMITE DEPARTEMENTAL  
DE SEINE-MARITIME  
DE TENNIS DE TABLE**

Date : 31/05/2022  
Source : secrétariat  
général

**PROCES VERBAL  
Bureau exécutif CD76TT**

**Lundi 2 mai 2022  
19 h**

**Membres présents** : Perrine BRUYERE, Philippe HAMARD, Patrick LEVEE, Adrien POIGNIE, Catherine SAMSON, Alain SUDRON et Robert WINKLER

**Invités présents** : John BLANCHARD, Richard HERELLE

**Absents excusés** : Dominique COMMARE, Jean-Michel LEFEBVRE et David TLUSTEK

**Absent** : Olivier PAYEN

**1) Point sportif**

- **D 1 D2** : 5 journées jouées sur 7, des problèmes de report de journées en raison du COVID mais les clubs ont joué le jeu
- **Critérium Vétérans** :
  - le 3<sup>ème</sup> tour s'est déroulé pour les groupes 1, 2 et 3 au *SPO* et au *CPQ* pour les groupes 4, 5 et 6
  - **89 joueurs** au total pour ce tour
  - Finale départementale : le samedi 4 juin 2022 à Fontaine-le-Dun ; par catégorie ; compétition qui commencera à 13 h (pointage : dès 12 h 30) ; doubles possibles : Dames/Dames, Messieurs/Messieurs **ou** Messieurs/Dames ; juges-arbitres : Dominique COMMARE et François COTARD (à confirmer)
- **Finales par classement** : elles ont eu lieu les 2 et 3 avril à Yvetot. Remarque : des joueurs (ses) assez nombreux pour les classements inférieurs à 900 points mais seulement 16 personnes pour les classements supérieurs.
- **Finale départementale championnat jeunes** : le 12 juin prochain à Amfreville la Mivoie
- **Interclubs** (par catégorie : juniors, cadets,...)

Les interclubs de ligue ont été supprimés.

La question est posée : faut-t-il les maintenir ?

CD76TT – BUREAU EXECUTIF phase 2 – SAISON 2021-2022

[www.cd76tt.fr](http://www.cd76tt.fr)



**COMITE DEPARTEMENTAL  
DE SEINE-MARITIME  
DE TENNIS DE TABLE**

Date : 31/05/2022  
Source : secrétariat  
général

Des avis partagés/des questionnements :

- Beaucoup de week-ends occupés par les compétitions pour les jeunes dans le calendrier
- Est-ce que les entraîneurs de club sont prêts à s'investir encore dans une autre compétition ?
- Comme il n'y a pas de qualification en régionale, quel est l'intérêt d'alourdir encore plus l'emploi du temps des entraîneurs surtout s'il n'y a pas d'enjeu

Mais John estime qu'il faudrait le tester au moins une saison en apportant des améliorations au règlement actuel.

**Décision** des membres présents : annulation pour cette saison mais réflexion à avoir pour la prochaine. S'assurer qu'il y aura une cohérence régionale ; revoir certains points du règlement.

## 2) Modèle économique interne

Voir document comptable en ANNEXE

- De nouveaux tarifs :

| objet                                  | Tarif actuel                                | Proposition nouveaux tarifs | Remarques/décisions  |
|--|---|-----------------------------|--|
| <b>Engagement D1 D2</b>                | 75 €/70 €                                   | 80 €                        |  |
| <b>Engagement D 3 D 4</b>              | 60 €/55 €                                   | 65 €                        |  |
| <b>Finales par classement</b>          | 7 € l'engagement                            | 8 €                         |  |
| <b>Championnat jeunes</b>              | 15 €  | 20 €                        |  |
| <b>Circuit jeunes/challenge 500</b>    | gratuité                                    | 5 €/personne/tour           | Envisager une récompense pour chaque jeune qui participera au circuit <i>jeunes</i> (un poster, un stylo,...) + médailles pour le podium |
| <b>Challenge départemental féminin</b> | 15 € par paire pour les deux rassemblements | 5 €/joueuse/tour            | A facturer au tour et <b>par joueuse</b> (ce qui sera plus simple à facturer lorsqu'il s'agit d'une entente)                             |
| <b>Stage féminin</b>                   | 5 € par journée                             | 10 € par journée            | 1 journée à chaque période de vacances scolaires sauf pour la période estivale sur les districts rouennais et havrais                    |



**COMITE DEPARTEMENTAL  
DE SEINE-MARITIME  
DE TENNIS DE TABLE**

Date : 31/05/2022  
Source : secrétariat  
général

|   |  |  |   |
|---|--|--|---|
| <b>Stages de district</b>   | 12 € par jour  | 13 € /jour<br>40 € si 3 jours de stage<br>50 € si 4 jours de stage         |   |
| <b>Critérium fédéral séniors et critérium individuel vétérans</b> | Application d'un tarif préférentiel si participation d'un joueur catégorie <i>vétéran</i> aux deux | 34 € par inscription à un critérium  | abandon du tarif préférentiel   |
| <b>Juge-arbitrage</b>   | JA principal : 35 €/demi-journée<br>JA adjoint : 40 €/journée                                      | <b>Principal</b> : 40 €/demi-journée<br><b>Adjoint</b> : 30 €/demi-journée | Différencier la fonction de juge-arbitre principal et celle de juge-arbitre adjoint |
| <b>Location de salles</b>   |  | Maintien des mêmes tarifs  |   |
| <b>Remboursement frais kilométriques des élus</b>                 |  | 0.30 €/km  | maintien  |

Tarifs validés à l'unanimité par les membres du BE présents. Ils seront à entériner lors du prochain CA

Suite à deux années difficiles, conséquence de la crise sanitaire, il est nécessaire de passer par ces augmentations de tarifs pour ne pas déséquilibrer davantage le budget.

Remarques :

- Concernant les récompenses, passer une commande globale en début de saison afin que celle-ci soit validée par Philippe
- Plan d'équipement : 20 000 € (*exercice prévisionnel du 1<sup>er</sup> juillet 2022 au 30 juin 2023*)
- Versement aide Thibaut PORET : 800 € (saison 2021-2022)

Philippe termine en précisant que les comptes sont moins déficitaires que prévu grâce à une gestion drastique : exercice prévisionnel du 1<sup>er</sup> juillet 2021 au 30 juin 2022 : **- 161.50 €** pris sur le fonds de réserve

### **3) Le district dieppois**

- Engagement d'équipes pour le championnat *jeunes* : le nombre d'inscrits a fluctué en fonction du contexte (sanitaire,...) : 12 équipes pour la 1<sup>ère</sup> journée, puis 24, 12 et pour finir 24 pour la dernière journée. Seuls 7 clubs sont représentés sur 17, ce qui est peu. Finale départementale le 12 juin prochain sur le rouennais.
- Challenge 500 et circuit *jeunes* : 32 jeunes inscrits lors de la précédente rencontre mais des incertitudes quant au nombre d'inscrits pour la journée du 5 mai (relance faite via le secrétariat du CD76TT)
- Challenge 500 – 599 points adultes : 16 participants pour 6 clubs, le district

CD76TT – BUREAU EXECUTIF phase 2 – SAISON 2021-2022

[www.cd76tt.fr](http://www.cd76tt.fr)



**COMITE DEPARTEMENTAL  
DE SEINE-MARITIME  
DE TENNIS DE TABLE**

Date : 31/05/2022  
Source : secrétariat  
général

dieppois s'en sort honorablement (par rapport aux autres districts), ce chiffre est encourageant.

- Challenge du district : 22 équipes engagées mais force est de constater que le nombre d'engagements diminue d'année en année.
- Stages de district : ils ont eu lieu à chaque période de vacances scolaires, le dernier s'étant déroulé à Envermeu. Peu de participants et trop peu de clubs représentés.
- 1<sup>er</sup> pas pongiste : 11 enfants de Berneval/Petit Caux donc une seule zone scolaire représentée  
Robert WINKLER insiste sur les difficultés de « travailler » avec les représentants de l'éducation nationale, il a frappé à beaucoup de portes sans succès, ce qui est décourageant malgré les efforts fournis par le comité pour développer le tennis de table à l'école.

#### **4) Professionnalisation : Intervention de Philippe HAMARD**

Philippe pense que le développement de notre activité passe par un soutien financier supplémentaire à la professionnalisation de nos clubs.

Pour rappel :

- Trois groupements d'employeurs ont déjà été créés permettant ainsi la pérennité et le développement des clubs de ces structures et la création de trois emplois temps plein.
- L'équipe technique départementale conduite par John a permis de faire évoluer les stages de district et notamment les stages féminins.

John, à l'occasion d'une visite de club, a rencontré les dirigeants du CP Yvetot qui lui ont fait connaître leur intérêt pour éventuellement intégrer un groupement d'employeurs. L'opportunité d'avoir un club support pour la création d'une nouvelle structure est importante car nous avons aussi des demandes de clubs de la région sud de Rouen.

Pour notre comité, c'est la possibilité de renforcer l'encadrement technique et développer notre présence dans ce territoire

Nous demandons donc au CD une augmentation (5 000€) de l'enveloppe consacrée à la professionnalisation.

En appui de cette participation, nous allons faire des demandes de subvention pour la création de cet emploi auprès de l'**ANS** (subvention pour l'emploi à déposer pour le 18 mai prochain) soit la possibilité de toucher une subvention de 12 000 €/an pendant 3 ans ce qui laisse du temps pour pérenniser ce nouvel emploi. En complément, une deuxième



**COMITE DEPARTEMENTAL  
DE SEINE-MARITIME  
DE TENNIS DE TABLE**

Date : 31/05/2022  
Source : secrétariat  
général

demande sera faite auprès du **FDVA** (aide à hauteur de 5000 €), demande de subvention exceptionnelle à faire également rapidement.

Nous travaillons bien sûr d'autres pistes afin d'intégrer d'autres structures à ce nouveau groupement.

Proposition validée à l'unanimité par les membres du bureau exécutif présents

### **5) Informations diverses**

- Les féminines (550 licenciées actuellement) : Patrick souhaiterait relancer un championnat départemental féminin de proximité. Il faut communiquer vers les clubs pour connaître les avis. La régionale 1 actuelle serait supprimée et il y aurait une montée en pré-nationale (au choix de l'équipe 1<sup>ère</sup>) à la fin de chaque phase de ce championnat

Proposition : proposer un questionnaire afin de connaître l'avis du plus grand nombre de féminines. Dès que celui-ci sera finalisé, il sera envoyé vers les clubs (date approximative : fin mai)

- Le nombre de montées de D1 en R4 : suite à un vote à la ligue, il est possible qu'il y ait 1 à 2 montées en moins de la D1 vers la R4 (à compter de janvier 2023). Suite au COVID, il y a eu la suppression d'une 5<sup>ème</sup> poule en R4 soit 8 équipes en moins (perte de licenciés à la reprise après COVID) et la ligue ne souhaite pas la remettre en place. Des joueurs évoluant avant en R 4 se retrouvent à jouer en D1, ils n'y ont pas vraiment leur place (trop d'écart dans les classements). Patrick regrette que les instances de la ligue ne tiennent pas compte des conséquences de la crise sanitaire passée. Il y aura bien 7 montées en septembre 2022

**Date et lieu du CA n° 2 CD76TT : le samedi 2 juillet à la salle spécifique Jacques SECRETIN CP Yvetot**

La secrétaire générale

Catherine SAMSON

le président du CD76TT

Patrick LEVEE